

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 13 FEVRIER 2020

Délibération
n° 2020.02.030

**Economie Sociale
Solidaire et Circulaire
: attribution de
subventions dans le
cadre de la
programmation 2020**

LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2020**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Elisabeth LASBUGUES à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2020

DELIBERATION
N° 2020.02.030

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame PIERRE

**ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2020**

GrandAngoulême a défini comme prioritaires le développement économique et la création d'emplois.

Vu la délibération n°266 du 4 décembre 2014 portant constitution d'un pôle territorial chargé de développer sur le territoire de GrandAngoulême une politique en faveur de l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire (ESSC),

Pour l'année 2020, il convient de décider de la programmation des actions dans le cadre du plan de soutien à l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire. Sont donc intégrés à la programmation, les projets suivants :

PORTEUR	PROJET	MONTANT	ELU(S) NE PRENANT PAR PART AU VOTE
LAPLLA.NET	Collecte et réemploi d'ordinateurs	2 500 €	
Café Boost	Emergence de projets d'entrepreneuriat ESS	2 500 €	
Maison des Peuples et de la Paix	Organisation du FESTIFASTOCHE	15 000 €	
	TOTAL	20 000 €	

NB : il est attribué une subvention de 3 000 € à l'association Cyclofficine au titre du fonctionnement de l'atelier réemploi vélo dans le cadre de l'ESS, qui s'ajoute à une subvention de 5 000 € proposée au titre de la politique mobilité (cf rapport particulier politique mobilité)

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 6 février 2020,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations aux associations citées dans le tableau ci-dessus dans le cadre du plan de soutien à l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire 2020.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 février 2020	<u>Affiché le :</u> 21 février 2020